

Votre solution en soins de santé sur demande.



Une question ou un problème de santé?

Soins Virtuels TELUS Santé est une plateforme de soins de santé virtuelle conçue pour répondre à vos besoins en matière de santé physique et mentale au moyen de clavardage ou session vidéo cryptés, 24 heures par jour, 365 jours par an, pour vous et les membres de votre famille immédiate.*

Vous pouvez ainsi communiquer directement avec des professionnels de la santé canadiens pour répondre à vos questions ou préoccupations en matière de santé.

Services disponibles



Consultations virtuelles illimitées 24/7/365 par messagerie texte ou vidéo cryptée.



Soins confidentiels, pratiques et bilingues pour les problèmes de santé physique et mentale non urgents.



Émission et renouvellement de prescriptions, références auprès de spécialistes et demandes d'analyses de laboratoires.



Couverture du conjoint et des enfants.



Suivi des soins réalisé virtuellement, sans rendez-vous.



Conservation des dossiers de santé numériques, avec mises à jour envoyées à votre médecin sur demande, avec votre consentement.

Utilisations de Soins Virtuels TELUS Santé

Obtenez des soins de la maison ou du bureau, partout au Canada, pour des problèmes non urgents tels que :

- Éruptions cutanées
- Anxiété
- Troubles digestifs
- Toux et Rhume
- Dépression
- Grippe
- Conseils pour la perte de poids
- Insomnie

- Abandon du tabac
- Blessures sportives
- Et bien plus encore

En tant que membre et client Desjardins Entreprises, profitez d'une offre d'une durée limitée sur les services de soins de santé virtuels.

Obtenez l'accès à Soins Virtuels TELUS Santé.

4,75 \$ Organisation de 200 employés et plus.
par employé, par mois.**

5,25 \$ Organisation de 200 employés et moins.
par employé, par mois.**

Pour profiter de cette offre, communiquez par courriel à desjardins.soinsvirtuels@telus.com

Offert grâce à



Veuillez noter : Choisissez un endroit approprié pour votre consultation afin d'en préserver le caractère confidentiel. Des cas spécifiques peuvent nécessiter un rendez-vous médical en personne, à la discréption du professionnel de la santé de Soins Virtuels TELUS Santé. Les professionnels de la santé disponibles sur l'application ne peuvent pas remplir de formulaires d'indemnisation en cas d'accident de travail ou de la route, ni de billet de médecin d'une durée de plus de trois jours. Soins Virtuels TELUS Santé ne doit pas être utilisée en cas d'urgence.

*La famille immédiate inclut votre conjoint(e) et enfants à charge de moins de 26 ans. **Des conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 31 décembre 2025.